

PARTIE 2

**LA STRATÉGIE
MÉTROPOLITAINE
2019-2020**

**« UNE MÉTROPOLE
QUI S’AFFIRME
À VOS CÔTÉS ! »**

UN PROJET MÉTROPOLITAIN EN TROIS VOLUMES

1- LE SOCLE MÉTROPOLITAIN

DES CONFÉRENCES, DES RENCONTRES,
DES ATELIERS DE TRAVAIL ONT PERMIS DE METTRE EN LUMIÈRE
3 AMBITIONS ET 10 CHANTIERS PRIORITAIRES POUR NOTRE
MÉTROPOLE (2017-2018).

2- UNE MÉTROPOLE QUI S’AFFIRME À VOS CÔTÉS

UNE STRATÉGIE TERRITORIALE POUR AFFIRMER LE RÔLE
QUE VEUT JOUER LA MÉTROPOLE (2019-2020).

3- LES 100 JOURS DU PROJET MÉTROPOLITAIN

UN PROGRAMME D’ACTIONS POUR TRADUIRE
TOUT DE SUITE EN ACTES NOTRE STRATÉGIE.

PRÉAMBULE

QUELS DÉFIS NOTRE TERRITOIRE DEVRA-T-IL RELEVER POUR RÉUSSIR SA MÉTROPOLISATION ?

C'est pour répondre à cette question que nous avons pensé le « *Socle métropolitain* », support de notre Projet métropolitain qui correspond à la première partie de notre démarche.

Nous avons ainsi, en concertation avec des élus, chercheurs, chefs d'entreprises, responsables associatifs, citoyens engagés, collaborateurs de Metz Métropole et des communes, et bien d'autres, identifié 3 ambitions et 10 chantiers prioritaires pour la métropole. Ces chantiers, légitimés par la démarche d'intelligence collective qui les a fait émerger, sont autant de sujets sur lesquels la métropole devra se positionner dans les années à venir.

Pour mener à bien ces chantiers, les prochains mois seront cruciaux. Aussi avons-nous fait le choix d'une stratégie métropolitaine articulée autour de deux principes.

Tout d'abord, il s'agit de **fixer un cap et donner de la visibilité à notre ambition métropolitaine**. C'est ce que nous faisons à travers le manifeste « *Une métropole qui s'affirme à vos côtés* » qui suit.

Ensuite, ce projet de territoire n'est pas celui de la seule métropole en tant qu'institution, mais bien du territoire, de l'ensemble des territoires de la métropole. Aussi, nous avons voulu **un projet ancré dans nos réalités locales et qui produit tout de suite une dynamique territoriale**. C'est le pari que nous faisons avec « *les 100 jours du Projet métropolitain* ». Des projets, des actions et des démarches étaient déjà en germe ou bien avancés sur le territoire. Le Projet métropolitain doit agir comme une caisse de résonance de ces énergies locales qui s'accordent avec la tonalité que nous souhaitons insuffler pour notre territoire et ses habitants. C'est aussi une occasion supplémentaire de mettre en valeur et faire connaître la métropole auprès des habitants, des entreprises, des associations et de tous les acteurs du territoire.

Élus, entreprises, habitants, associations, administrations, nous sommes tous responsables du devenir de notre territoire !

JEAN-LUC BOHL
PRÉSIDENT DE METZ MÉTROPOLÉ
MAIRE DE MONTIGNY-LÈS-METZ
1^{ER} VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGION
GRAND EST

BÉATRICE AGAMENNONE
VICE-PRÉSIDENTE DE METZ MÉTROPOLÉ
DÉLÉGUÉE AU PROJET MÉTROPOLITAIN
ADJOINTE AU MAIRE DE METZ

SOMMAIRE

MANIFESTE 7

AMBITION #1 : LA MÉTROPOLE DES LIAISONS EUROPÉENNES 11

CHANTIER N°1 - LA MOBILITÉ ET L'ACCUEIL :
ORGANISER LA RENCONTRE ENTRE DES FLUX ET DES TERRITOIRES

CHANTIER N°2 - LES COOPÉRATIONS TRANSFRONTALIÈRES :
INTENSIFIER LES PARTENARIATS ET LEUR EFFET D'ENTRAÎNEMENT

CHANTIER N°3 - LE RAPPORT AU LUXEMBOURG :
LA MÉTROPOLISATION EN PARTAGE

AMBITION #2 : LA MÉTROPOLE DE L'ÉCOLOGIE URBAINE ET HUMAINE 19

CHANTIER N°4 - LA TRANSITION ALIMENTAIRE ET ÉNERGÉTIQUE :
VERS LA MÉTROPOLE DES CIRCUITS COURTS

CHANTIER N°5 - LA NATURE ET SES USAGES :
PATRIMOINE MÉTROPOLITAIN COMMUN

CHANTIER N°6 - L'INTENSIFICATION URBAINE :
FAIRE BATTRE LE CŒUR DES QUARTIERS ET DES VILLAGES

CHANTIER N°7 - L'ACTION SOCIALE ET LES SERVICES À LA PERSONNE :
VERS DE NOUVEAUX MODES DE FAIRE

AMBITION #3 : LA MÉTROPOLE ART & TECH 37

CHANTIER N°8 - L'INTELLIGENCE COLLECTIVE :
FACTEUR-CLÉ DE LA COMPÉTITIVITÉ ET DE L'EMPLOI

CHANTIER N°9 - L'ÉCONOMIE NORD LORRAINE :
VERS UN NOUVEAU MIX INDUSTRIES-SERVICES

CHANTIER N°10 - LA CRÉATIVITÉ :
ATOUT MÉTROPOLITAIN DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISTIQUE ET CULTUREL



MANIFESTE

UNE MÉTROPOLE QUI S’AFFIRME À VOS CÔTÉS

Depuis quelques années déjà, Metz Métropole a entrepris une mue. Laissant derrière elle son statut de territoire de garnison, elle a su se réinventer et s’ouvrir à nombre d’initiatives innovantes : le Centre Pompidou-Metz et le Quartier de l’Amphithéâtre, le Plateau de Frescaty, le développement du Technopôle, BLIIDA, l’équipement de toutes les communes en services (fibre optique...), etc. L’obtention du statut de métropole est aussi le résultat de cette dynamique positive. Si c’est une chance, c’est aussi une responsabilité collective pour la métropole.

« Une métropole qui s’affirme... »

- c’est une métropole qui met tout en œuvre pour amplifier et accompagner les dynamiques de son territoire ;
- c’est une métropole qui joue pleinement son rôle dans son bassin de vie, pleinement consciente de l’effet d’entraînement qu’elle doit avoir pour l’ensemble de son aire métropolitaine. À titre d’illustration, une réflexion débutera prochainement sur la question de la mobilité à l’échelle du bassin de vie ;
- c’est une métropole qui prend position vis-à-vis de ses interlocuteurs – État, Région et intercommunalités voisines – pour défendre l’intérêt de ses habitants, ses usagers, et ses forces économiques et sociales. Le Projet métropolitain est, par exemple, un levier pour défendre notre desserte ferroviaire ou développer nos coopérations avec le Luxembourg.

Pour paraphraser la célèbre devise messine¹, si nous sommes forts dedans, nous serons forts dehors. Aussi, il est essentiel que la métropole soit attentive à chacun de ses habitants dans leur diversité, à chaque commune, à chaque acteur de son territoire.

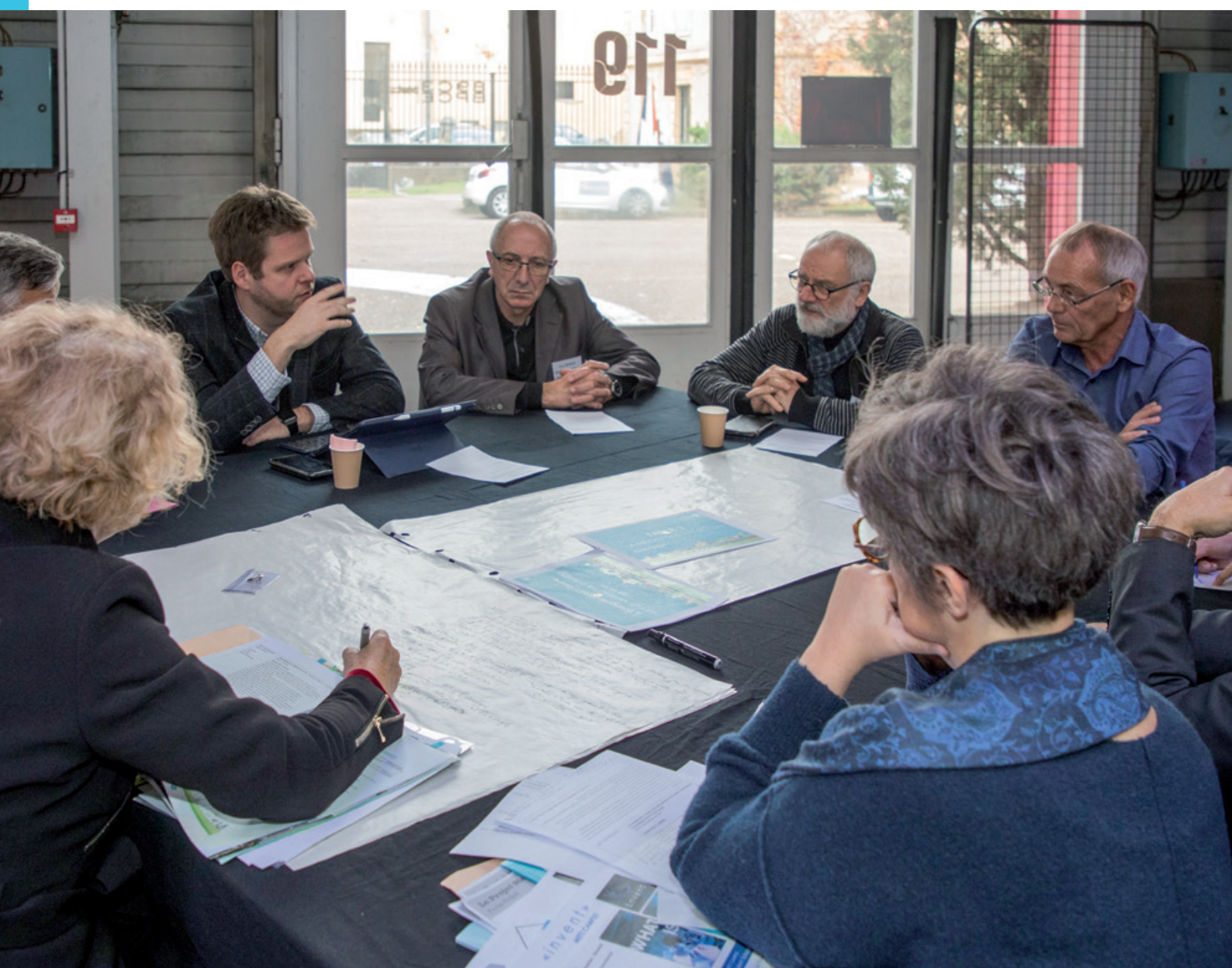
Elle se doit d’être « une métropole à vos côtés » :

- une métropole qui innove, pour proposer des services de qualité en lien avec les attentes de ses usagers. Par exemple, l’administration engage, avec la 27^e Région, une transformation en profondeur afin d’être mieux connectée avec les usages et attentes de nos concitoyens ;
- une métropole qui est attentive à la solidarité et au bien-être de tous. C’est, par exemple, le sens du programme « logement d’abord » qui cherche à apporter une réponse au sans-abrisme ;
- une métropole qui a la volonté d’écouter le territoire, les habitants, les entreprises, les partenaires... C’est le sens des démarches collaboratives et transversales comme le Programme alimentaire territorial ;
- une métropole qui se construit avec ses communes pour dépasser le faux clivage communes/intercommunalité et s’inscrire dans une dynamique collective ;
- une métropole qui accompagne les porteurs de projets, qu’ils soient économiques, sociaux ou environnementaux. C’est le sens de notre intervention au sein de BLIIDA, ou bien dans le domaine de l’enseignement supérieur et de la recherche.

¹ « Si nous avons paix dedans, nous avons paix dehors »

UNE MÉTROPOLE QUI S’AFFIRME À VOS CÔTÉS, C’EST :

- être à l’écoute des citoyens pour mieux répondre à leurs besoins, dans leur diversité ;
- définir un projet commun pour dialoguer avec l’État, la Région, et les territoires voisins ;
- multiplier les partenariats pour porter une action publique ambitieuse et collective ;
- aller plus loin dans la dynamique territoriale en multipliant les alliances ;
- donner de la visibilité et de la stabilité pour conforter les acteurs économiques dans leur envie d’investir sur le territoire.





LE PROJET MÉTROPOLITAIN EN ACTIONS : LA RÉPONSE AUX 10 CHANTIERS

À travers le Socle métropolitain, les acteurs locaux ont identifié 10 chantiers pour le territoire. Fidèle à sa réputation de faiseuse plutôt que de diseuse, Metz Métropole se saisit de ces 10 défis aux côtés des forces-vives du territoire pour, d'une part, y apporter des réponses immédiatement et, d'autre part, créer une dynamique locale, un mouvement qui invite le plus grand nombre à s'en saisir.

À travers la mise en résonance d'un ensemble d'événements qui vont se dérouler entre le 30 janvier et le 9 mai 2019, Metz Métropole montrera comment elle entend s'inscrire dans ces chantiers, se positionner et apporter des réponses.



AMBITION #1

LA MÉTROPOLE DES LIAISONS EUROPÉENNES

CHANTIER #1
**LA MOBILITÉ
ET L'ACCUEIL**

CHANTIER #2
**LES
COOPÉRATIONS
TRANSFRONTA-
LIERES**

CHANTIER #3
**LE
RAPPORT AU
LUXEMBOURG**

CHANTIER #1 LA MOBILITÉ ET L'ACCUEIL

ORGANISER
LA RENCONTRE
ENTRE DES FLUX
ET DES TERRITOIRES

POUR RAYONNER, NOTRE POSITION DE « CARREFOUR DE L'EUROPE » EST UN ATOUT, MAIS UNE CONDITION NON SUFFISANTE ! VALORISER LES INFRASTRUCTURES ET SERVICES DE LA MÉTROPOLE DANS UNE ÉCONOMIE MONDIALISÉE NÉCESSITERA DE CONSTRUIRE UNE AMBITION ET UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT À UNE ÉCHELLE ÉLARGIE POUR NE PAS ÊTRE UN SIMPLE TERRITOIRE DE PASSAGE QUE L'ON TRAVERSE SANS S'ARRÊTER.²

VENIR ET SÉJOURNER À METZ MÉTROPOLE : AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ À 360° ...

Metz Métropole est accessible par des infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires performantes mais le niveau de service est perfectible, à l'échelle nationale et internationale.

Au printemps, la Région Grand Est, en collaboration avec le Land de Sarre, passera commande d'un nouveau matériel capacitaire et apte au service transfrontalier, permettant d'accroître fortement l'offre directe Metz-Sarrebruck³ à l'horizon 2025, présageant ainsi de l'accroissement nécessaire mais progressif de l'offre vers Luxembourg.

² Extrait du Socle métropolitain



Mais la réponse à nos attentes ne peut résider dans les seules stratégies de nos partenaires, en particulier pour ce qui concerne l'offre TGV. Aussi, dès janvier 2019 et en réaction au récent affaiblissement de l'offre TGV sur les axes est-ouest et nord-sud, Metz Métropole s'engagera pour **maintenir et promouvoir une desserte de qualité sur son territoire**, gage d'attractivité, et forger les alliances favorables à son succès.

Le **projet A31bis** sera interrogé. Il impactera la performance de notre accessibilité le long du corridor stratégique européen nord-sud, et plus particulièrement du Bénélux et de l'Allemagne jusqu'à la zone Nice-Marseille. Notre métropole prendra position, et favorisera en outre les alternatives au trafic poids-lourd de transit : fer, fluvial...

... ET ACCROÎTRE LA CAPACITÉ ET LA QUALITÉ DE L'OUTIL D'ACCUEIL

Si l'accessibilité multimodale de notre métropole est à faciliter, il convient de même, en accompagnement du développement du tourisme familial (marchés de Noël, communication...) et d'affaires (Metz Congrès Robert Schuman), de développer notre infrastructure d'hébergement (hôtels, chambres d'hôtes, gîtes, etc.).

L'offre – encore modeste – doit être accrue et adaptée à tous les publics. Ainsi, le chantier de **renovation de la Maison de la famille** et auberge de jeunesse (La Brasserie) permettra-t-il de donner une image positive aux jeunes visiteurs.

La capacité d'accueil de notre territoire et sa qualité seront donc questionnées pour permettre l'ancrage des flux de voyageurs, touristes, congressistes, voyageurs d'affaires...

LOGISTIQUE : DES OUTILS LOCAUX POUR INSCRIRE LA MÉTROPOLE À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Au 1^{er} janvier 2019, de nouveaux acteurs se sont vus confier la gestion des ports publics de la Moselle canalisée. Dans ce cadre, la métropole veillera à ce que les enjeux liés à la plateforme trimodale du Nouveau port de Metz, unique plateforme porte-conteneur locale active et 1^{er} port céréalier de France, et au port de Mazerolle soient pris en compte.

Cette préoccupation locale ne doit pas cacher une ambition internationale. En effet, vingt ans après l'arrivée d'IKEA et de son second entrepôt français, se concrétise sur l'ancienne B.A. 128 le projet d'**aménagement de la ZAC logistique Pointe Sud** de Frescaty, et ses premiers travaux.

Pour envisager la suite, il nous faudra, dès le mois de mars, actualiser notre **stratégie logistique métropolitaine**, première pierre à venir d'une souhaitable réflexion à l'échelle Nord Lorraine.

³ Les mots en couleur renvoient aux actions qui sont mises en valeur dans le cadre des 100 jours du Projet métropolitain

CHANTIER #2 LES COOPÉRATIONS TRANSFRONTALIÈRES

INTENSIFIER
LES PARTENARIATS
ET LEUR EFFET
D'ENTRAÎNEMENT

QUAND ON EST UNE AGGLOMÉRATION DE TAILLE MOYENNE, POSÉE À PROXIMITÉ IMMÉDIATE DE TROIS FRONTIÈRES OUVERTES SUR DES TERRITOIRES DYNAMIQUES, COMMENT TROUVER SA PLACE COMME MÉTROPOLE ? EN MULTIPLIANT LES ALLIANCES AVEC LES TERRITOIRES VOISINS !

LES COOPÉRATIONS SONT NOMBREUSES SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE, SCIENTIFIQUE OU CULTUREL, MAIS ELLES RESTENT ENCORE TROP FRAGMENTÉES.⁴

Escape Game franco-allemand

(thème de l'adaptation au changement climatique)



SEMAINE FRANCO-ALLEMANDE
DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Quoi ?



▼ Un format ludique basé sur le jeu d'évasion très populaire, dans lequel un groupe de participants cherche à sortir d'une pièce, grâce à la découverte d'objets cachés et à la résolution d'énigmes. En plus de transmettre des éléments d'information, ce format touche les participants sur le plan émotionnel et les incite à l'action, de façon à susciter une réflexion approfondie sur la menace à venir et ses possibilités de gestion.

▼ Le scénario : 2050. Worms et Metz Métropole sont impactées par le changement climatique et subissent de nombreuses catastrophes naturelles : canicules, tempêtes, inondations. Au sein d'un décor immersif, chaque groupe de joueurs dispose d'une heure maximum pour résoudre des énigmes dans le but de garder Worms et Metz Métropole habitables.

▼ Temps disponible : 1h.

Par qui ?



Pour qui ?



Lycéens, étudiants
et adultes
(qui connaissent déjà
ou aimeraient connaître
le format Escape Game)

Pourquoi ?



Objectifs institutionnels

Enrichir le format d'action grâce à l'approche et l'expérience de la ville partenaire, puisque l'Alec a déjà organisé des Escape Games avec Metz Métropole.

Enrichir les politiques publiques respectives et favoriser les actions transversales.

Objectifs publics

Sensibiliser un public plus jeune (15-25 ans) que celui touché habituellement par les actions mises en œuvre (40-50 ans, -futurs-propriétaires ou avec un projet de rénovation).
Sensibiliser à la réduction des GES et à l'adaptation au changement climatique, faire prendre conscience du rôle que chacun peut jouer, donner les clés pour passer à l'action.

Comment ?

▼ Le scénario de l'Escape game est commun à Worms et Metz Métropole, il est basé sur leur contexte et leurs problématiques d'adaptation au changement climatique, il est décliné dans les deux langues.

▼ Sur une idée originale de l'Alec du Pays Messin, le jeu est développé conjointement par les acteurs de Worms et de Metz Métropole, à chaque étape (scénario, énigmes, mise en scène, matériel).

▼ Des séances se déroulent simultanément à Worms et à Metz Métropole : le scénario prévoit des interactions en direct entre les équipes situées dans les deux villes.

⁴ Extrait du Socle métropolitain

ENTRE VOISINS, UN FRUCTUEUX PARTAGE

Au printemps sera annoncé le programme de la quatrième édition de *Metz est wunderbar*. Cette « saison » met en lumière, sur de nombreuses thématiques, les immenses possibilités de coopérations : culturelle, bien sûr (théâtre, littérature...), économique (animations du World Trade Center Metz-Saarbrücken...) et scientifique.

Et derrière ce foisonnement festivalier, le travail de long court porte ses fruits. Par exemple, en avril 2019, devrait se concrétiser un partenariat initiant un *réseau franco-allemand d'incubateurs de start-up* entre BLIIDA et l'Université de Sarrebruck. Le réseau de Ville QuattroPole a d'ailleurs joué là tout son rôle !

La prégnance des enjeux environnementaux est aussi partagée par-delà les frontières. Il n'est qu'à évoquer les *actions de mobilisation sur les économies d'énergie* menées par l'Agence locale de l'énergie et du climat du Pays Messin et Metz Métropole depuis 2017, et qui seront élargies en 2019 à la Ville Allemande de Worms (Rhénanie-Palatinat) dans le cadre du partenariat sur l'adaptation au changement climatique qui lie cette dernière à notre métropole.

Ce triptyque « réseaux de villes / animation foisonnante / coopérations concrètes » résume bien les trois volets qu'anime ou participe à animer la métropole, au côté des communes et acteurs du territoire, pour traduire les coopérations en développement.

PLUS LOIN, COOPÉRER SUR LES FONDAMENTAUX, ET DE NOUVEAUX CHAMPS...

La recherche, fondamentale ou plus orientée R&D, est un domaine dans lequel les coopérations internationales sont particulièrement productives et moteurs d'entraînement sur l'économie productive ou la qualité de vie.

Aussi est-il naturel pour notre métropole de soutenir le pôle de compétitivité Materalial dans la concrétisation de *I AM RRI*, programme international de recherche sur la fabrication additive, labélisé *Horizon 2020* par l'Europe et soutenu par l'État. Début 2019, la métropole accueillera ainsi le premier de *trois workshops* prévus à Metz. Recevoir 15 partenaires issus de 14 pays trois fois en un an, en lien avec notre écosystème de recherche : une perspective à la hauteur de nos ambitions !

La dynamique enclenchée touche désormais de nouveaux champs, de nouvelles frontières. En témoigne l'installation sur la métropole d'*InnodeSIGN*, première institution du territoire à se concentrer sur la dimension économique et industrielle du design. Un manque comblé en partenariat avec la Normal University et l'Academy of Fine Arts & Design de Huai'an (Chine) dont une délégation visitera la métropole au printemps.

CHANTIER #3 LE RAPPORT AU LUXEMBOURG

LA MÉTROPOLISATION EN PARTAGE

ÉCONOMIE, MOBILITÉ, ATTRACTIVITÉ, ENVIRONNEMENT... L'EFFACEMENT PROGRESSIF DE LA FRONTIÈRE A MULTIPLIÉ LES ENJEUX COMMUNS ENTRE METZ ET LE LUXEMBOURG.

POUR FAVORISER UN NÉCESSAIRE CO-DÉVELOPPEMENT, LA MÉTROPOLE DOIT CONTRIBUER À FAIRE ADVENIR UNE STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE TRANSFRONTALIÈRE, ET MULTIPLIER LES ÉCHANGES AVEC L'ÉTAT ET LA VILLE DE LUXEMBOURG.⁵

ORGANISER LE DIALOGUE POUR FAVORISER LE CO-DÉVELOPPEMENT

Pour l'heure, et dans l'attente de précision sur les périmètres concernés par le Traité franco-allemand d'Aix-la-Chapelle du 22 janvier 2019 (territoires et compétences concernés), la question transfrontalière reste une compétence régaliennne, élargie depuis peu à la Région Grand Est. Pour autant, ce sont bien les collectivités locales qui sont les plus impactées par le développement luxembourgeois. C'est pourquoi, forte de sa position géographique et de son nouveau statut, notre métropole demandera officiellement, début 2019, à être un **interlocuteur privilégié** au sein d'une indispensable coordination française pour un dialogue équilibré avec le Grand-Duché.

⁵ Extrait du Socle métropolitain



Cette voix de la métropole, portée auprès du Pôle métropolitain européen du Sillon Lorrain (PMESL) est ainsi mise au service de l'ensemble des territoires lorrains impactés par le fait transfrontalier, en particulier au-travers de l'animation par le PMESL des conférences métropolitaines sur les enjeux du co-développement.

Au-delà du volet diplomatique, le vrai enjeu résidera dans la capacité de notre métropole à cultiver l'intérêt des acteurs institutionnels et socio-économiques du Grand-Duché pour notre territoire. Ce travail de mise en réseau, initié notamment par l'Agence de développement Inspire Metz avec le recrutement d'un chargé de mission transfrontalier, s'intensifiera à travers la mise en place d'un **laboratoire d'idées** ouvert aux français actifs au Luxembourg et aux luxembourgeois intéressés.

TRAVAILLER ENSEMBLE SUR DES THÉMATIQUES PARTAGÉES

Il ne serait bon pour personne, au sein de la Grande Région transfrontalière, que le dynamisme du Luxembourg ne l'enferme malgré lui progressivement dans une tour d'ivoire.

D'un point de vue stratégique, le travail sur le co-développement, proposé par le Pôle métropolitain européen du Sillon Lorrain, est une première main tendue pour combattre ce risque. D'un point de vue opérationnel, les démarches de collaboration et d'ouverture soutenues par la métropole sont une réponse pratique. Il en va ainsi, dans le domaine du numérique, du **partenariat entre BLIIDA et le Luxembourg City Incubator** qui doit se concrétiser au printemps.

Plus proche des habitants, il en va de même de l'ouverture du **Trophée Mc6**, pour son édition 2019, aux jeunes du Grand-Duché. Ce Trophée récompense l'esprit d'innovation des étudiants de nos territoires, facilitant ainsi les rapprochements.

RENFORCER NOS POSITIONS POUR PESER

Le Projet métropolitain, par sa démarche même et par les projets qu'il porte vise, entre autres objectifs, à renforcer la position de notre métropole au sein de la Grande Région, et singulièrement sur le barreau Luxembourg – Sillon Lorrain.

Économie et emploi, logement et services, commerce et culture... La métropole entend agir sur tous les leviers pour renforcer son attractivité et sa visibilité à proximité de Luxembourg-Ville, partenaire, mais aussi concurrente dans ce qui doit devenir, plus encore aujourd'hui, une « saine émulation ».

Renforcer notre position dans l'espace métropolitain transfrontalier entre Metz et Luxembourg, c'est aussi garantir le bon fonctionnement des liaisons routières et ferroviaires. Dans l'attente d'améliorations déjà programmées de l'offre TER Metz-Luxembourg, la métropole sera vigilante au traitement qualitatif de la section métropolitaine de l'A31bis. Ce positionnement de la métropole sera transmis à l'État dans le cadre de la concertation publique du **projet A31bis**.





AMBITION #2

LA MÉTROPOLE DE L'ÉCOLOGIE URBAINE ET HUMAINE

CHANTIER #4

**LA TRANSITION
ALIMENTAIRE
ET ÉNERGÉTIQUE**

CHANTIER #6

**L'INTENSIFICA-
TION URBAINE**

CHANTIER #5

**LA NATURE
ET SES USAGES**

CHANTIER #7

**L'ACTION
SOCIALE ET
LES SERVICES
À LA PERSONNE**

CHANTIER #4 TRANSITION ALIMENTAIRE ET ÉNERGÉTIQUE

VERS
LA MÉTROPOLE
DES CIRCUITS
COURTS

ALORS MÊME QU'UNE IMPÉRATIVE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ALIMENTAIRE S'AMORCE, NOTRE MÉTROPOLE PREND CORPS.

CETTE COÏNCIDENCE EST L'OPPORTUNITÉ D'ACCOMPAGNER LA MISE EN PLACE, DÉJÀ AMORCÉE, D'UN NOUVEAU MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE ENGAGEANT LES PRODUCTEURS, LES TRANSFORMATEURS ET LES CONSOMMATEURS DANS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE MISE AU BÉNÉFICE DU PLUS GRAND NOMBRE.⁶

⁶ Extrait du Socle métropolitain



DÉCLINER UNE STRATÉGIE ET MULTIPLIER LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En lançant en janvier 2019 l'élaboration de son [schéma directeur des énergies](#), la métropole posera une nouvelle pierre de sa stratégie énergétique. Grâce à une meilleure connaissance de nos productions et consommations énergétiques, et de leurs évolutions, nous serons à même d'orienter les choix d'organisation des réseaux et des installations de production, mais également de questionner nos modèles de développement et choix d'aménagement, pour mettre en œuvre un système énergétique métropolitain plus durable à l'horizon 2050.

À travers leurs capacités d'innovation et leur interface avec la population, les opérateurs de l'énergie ont un rôle clé à jouer dans la concrétisation de cette stratégie. Leur mobilisation aux côtés de la métropole sera visible début 2019 à travers des actions liées aux énergies renouvelables telles que l'engagement d'[études de potentiel de production et de distribution de gaz vert \(GRDF notamment\)](#) ou la mise en place d'[actions de communication auprès du public encore raccordable au réseau de chaleur urbain existant \(UEM\)](#).

L'innovation passe également par le lien avec la recherche institutionnelle. C'est pourquoi la métropole s'investira dans le [concours national écologie et technologie](#) qui aura lieu les 18 et 19 mars 2019 à Metz et participera techniquement à une [thèse sur les îlots de chaleur](#) pour laquelle seront posés des capteurs de température dans plusieurs communes de la métropole.



Metz Métropole témoignera de sa stratégie auprès de Mulhouse, Nancy, Reims, Strasbourg et Troyes, le 7 mars 2019, à l'occasion de sa seconde participation au Club « Métropoles en transition ». Les réflexions et actions communes menées par ce club doivent permettre de relever le défi de la transition énergétique à l'échelle plus globale.

Parallèlement, la métropole accompagne les habitants et les acteurs économiques du territoire dans leur propre transition énergétique. Pour cela, un des premiers moyens d'action de la métropole repose sur sa capacité à sensibiliser à ces enjeux. Elle peut s'appuyer sur l'ALEC qui, par exemple, organise début 2019 un nouvel *escape game* sur le thème de l'adaptation au changement climatique. Metz Métropole innove également directement en lançant dès janvier 2019 un appel à volontaires pour tester le lombricompostage, destiné notamment aux habitants d'appartements soucieux de transformer leurs déchets verts dans une démarche expérimentale innovante.

Un deuxième moyen passe par la reconnaissance et la valorisation des efforts engagés. La cérémonie de labellisation des *éco-défis* 2018-2019 prévue en avril 2019 permettra de faire connaître les artisans et artisans-commerçants agissant en faveur de l'environnement.

Enfin, un troisième moyen consiste à favoriser la mise en réseau, à aider et à développer les synergies entre acteurs socio-économiques. C'est ici tout l'enjeu du projet d'*écologie industrielle territoriale* sur le secteur Frescaty-Actisud. Ainsi, en 2019, il sera question d'évaluer dans quelle mesure les ressources ou déchets des uns peuvent entrer dans les processus de fabrication ou de distribution des autres sur ce secteur, et aussi de permettre la mutualisation de moyens entre entreprises (ressources humaines, prestations de service ...).

CONFORTER LA STRATÉGIE TERRITORIALE DE TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE...

Depuis 2010 déjà, la métropole s'investit en faveur de l'agriculture périurbaine et des circuits courts. À partir de l'idée d'un « agrobiopôle » (épicerie de la production, la transformation et la valorisation des produits agricoles locaux) sur le site de Frescaty, la métropole élargit désormais sa réflexion pour s'engager dans un véritable projet de territoire alimentaire capable de toucher à toutes les dimensions de la vie des gens : développement économique, éducation, santé, emploi, aménagement. Porteur de la stratégie métropolitaine en matière alimentaire, le *Projet alimentaire territorial* s'appuiera sur un plan d'actions multi partenarial associant producteurs, transformateurs et distributeurs. Le lancement officiel de cette démarche au long court s'opérera début 2019. En attendant, les actions engagées sont poursuivies.

Sur le Plateau de Frescaty, la métropole a alloué 40 hectares à des activités agricoles. La moitié a été mise à disposition de *Fermes d'avenir* (Groupe SOS) pour y créer une ferme agro écologique dont le futur aménagement sera présenté fin avril 2019.

Cinq autres hectares, dits *espace test agricole*, peuvent accueillir trois porteurs de projets qui pourront bénéficier pendant 3 années d'un accompagnement technique, juridique et financier afin de parfaire leur projet d'installation.

À l'issue de cette période de 3 ans, il est dans l'intérêt de la métropole de retenir ces « futurs chefs d'exploitation » et de leur proposer des conditions facilitantes à leur installation. L'accès au foncier en faisant partie, une *étude foncière agricole* sera prochainement lancée à l'échelle de notre métropole.



CHANTIER #5
**LA NATURE
ET SES USAGES**

PATRIMOINE
MÉTROPOLITAIN
COMMUN

MÉTROPOLE ET NATURE NE SONT PAS OPPOSÉES. BIEN AU CONTRAIRE : LA MÉTROPOLE DE METZ BRILLE PAR LA QUALITÉ ET LA DENSITÉ DE SON PATRIMOINE NATUREL.

MAIS COMMENT MIEUX VALORISER CETTE RESSOURCE POUR EN FAIRE UN ÉLÉMENT FONDATEUR DE NOTRE IDENTITÉ MÉTROPOLITAINE ? EN CONCEVANT LA NATURE ET LES ESPACES NON URBANISÉS COMME UN VÉRITABLE ÉQUIPEMENT MÉTROPOLITAIN.⁷

⁷ Extrait du Socle métropolitain



AGIR ENSEMBLE POUR VALORISER NOS ESPACES DE NATURE ET ARTICULER LEURS USAGES

DES ÉTUDES ET AMÉNAGEMENTS DES ESPACES DE NATURE AU BÉNÉFICE DE LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

Les espaces de nature constituent un patrimoine commun que nous avons en partage. Il nous appartient de les préserver et de les valoriser au bénéfice du plus grand nombre. Préserver, car il s'agit souvent d'espaces fragiles riches en biodiversité. Valoriser, car ils sont potentiellement porteurs de nombreux autres enjeux tels que l'agriculture, les déplacements doux, la protection de la ressource en eau, la gestion des crues, la valorisation du patrimoine culturel et des paysages, ou bien encore la pratique du tourisme et des loisirs. C'est en sachant concilier multiplicité des usages et préservation de l'environnement que la qualité du cadre de vie de tous dans notre métropole sera garantie.

Au cours du premier semestre 2019, les travaux du Parc du Vallon dans la ZAC du Parc du Technopôle, ceux du ruisseau de Montvaux et des étangs de la Saussaie, et du Pâquis à Moulins-lès-Metz ou encore ceux du ruisseau Saint-Pierre témoigneront de notre capacité à aménager nos espaces de nature dans cette logique de conciliation. Les actions sur le ruisseau de la Ramotte, en amont d'Augny ainsi que le lancement des études sur les bassins versants des ruisseaux de Saulny / Woippy et de Vallières aboutiront également à un programme de travaux d'amélioration de la protection des populations contre le risque inondation et de renaturation de ces espaces naturels.

DES FORMES DE GOUVERNANCE INÉDITES ADAPTÉES AUX ENJEUX PLURIELS DES SITES

À enjeux multiples, partenaires multiples. La réussite de nos interventions passe par l'association large de partenaires aux réflexions d'aménagement et de gestion des sites. À cet effet, pour les 700 hectares du Mont Saint-Quentin, nous mettrons en place de nouvelles modalités de collaboration entre collectivités, organismes institutionnels et usagers qui feront l'objet d'une journée spécifique au printemps.



RENFORCER NOTRE IDENTITÉ ET NOTRE COHÉSION TERRITORIALE À TRAVERS NOS ESPACES DE NATURE

DES OUTILS ET DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES POUR S'APPROPRIER NOTRE PATRIMOINE COMMUN

Dès le premier semestre, une série d'évènements de sensibilisation et d'échanges favoriseront l'appropriation et la prise en compte des enjeux environnementaux au sein de la métropole, que cela soit entre communes, avec le lancement du réseau [BiodiverCités](#), ou avec la population avec notre soutien lors de l'ouverture de [l'Atelier de Jean-Marie](#) à Montigny-lès-Metz.

Mais il importe surtout d'amplifier notre rapport à notre territoire naturel, de renforcer le sentiment d'appartenance à un territoire dont la composante naturelle est majeure. Pour cela, nous profiterons du lancement du [Plan paysage](#) réalisé en partenariat avec notamment l'École Supérieure d'Art de Lorraine pour organiser une manifestation grand public au printemps. Balades et ateliers seront l'occasion de stimuler notre sentiment d'appartenance territoriale.

FAIRE DE NOS ESPACES DE NATURE UN AXE DE NOTRE STRATÉGIE D'ATTRACTIVITÉ

Au-delà de la préservation de notre environnement, et du renforcement de notre identité et de notre cohésion sociale, les espaces de nature sont un atout pour la promotion touristique de notre territoire.

En s'engageant pour le développement de la pratique du tourisme à vélo et à pied, la métropole fait de la valorisation de ses espaces de nature un vrai axe de sa stratégie d'attractivité.

Ainsi, courant mars 2019, la métropole devrait être labellisée « [territoire vélo](#) ». Parallèlement, le lancement d'une application en mai 2019 permettra aux randonneurs et cyclotouristes d'accéder aux informations de la [carte des balades nature](#) depuis leur smartphone. Ces actions de communication reflètent la mise en réseau « physique » de notre patrimoine commun, qu'il soit naturel ou culturel.



CHANTIER #6

L'INTENSIFICATION URBAINE

FAIRE BATTRE
LE CŒUR DES
QUARTIERS
ET DES VILLAGES

LA MENACE D'UNE FRAGMENTATION SOCIO-SPATIALE DE NOTRE TERRITOIRE EXISTE BEL ET BIEN : LES EMPLOIS D'UN CÔTÉ, LES LOGEMENTS DE L'AUTRE. LES MÉNAGES AISÉS ICI, LES MÉNAGES MODESTES OU EN DIFFICULTÉ LÀ...

LE PASSAGE EN MÉTROPOLE EST L'OCCASION D'AFFIRMER NOTRE VOLONTÉ DE SOLIDARITÉ ET D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL EN JOUANT SUR LA COMPLÉMENTARITÉ DES 44 COMMUNES AU TRAVERS D'ACTION COORDONNÉES : MOBILITÉ, POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET DE L'HABITAT, COMMERCE...⁸

⁸ Extrait du Socle métropolitain



COMMUNES ET MÉTROPOLE MAIN DANS LA MAIN POUR FAVORISER ATTRACTIVITÉ ET PROXIMITÉ

À travers leurs projets urbains, les communes sont les actrices d'un mouvement général de revitalisation et de mixité urbaine. Pour garantir la qualité des espaces de vie, la densification s'accompagne d'une attention portée à l'équilibre subtil entre offre de logements, espaces verts, équipements et activités, dans le souci de mixité mais aussi de qualité urbaine et de respect des morphologies existantes. C'est ainsi que des interventions ajustées à leur environnement éclosent au cœur de nos quartiers et de nos villages. La métropole accompagne bien sûr ce mouvement à travers ses politiques d'habitat, de cohésion sociale et d'attractivité territoriale, dans une logique de complémentarité des actions.

Citons quelques initiatives communales qui visent à redynamiser les centralités qu'ils s'agissent de quartiers ou de villages et dans des domaines aussi variés que la culture, la solidarité ou le dynamisme économique.

À Mécleuves, les travaux de requalification de la place du village de Frontigny, des abords du ruisseau Champel, et de création d'un [verger](#) dans Frontigny imaginé en concertation avec les habitants, permettront de proposer un espace de convivialité et de rencontre. Cet espace vert est un appui pour envisager la densification des abords de ce secteur dans le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune dont le projet devrait être arrêté par la métropole en 2019.

À Peltre, ce sont des travaux pour une [résidence senior](#) qui seront engagés par un organisme de logement social. Ils permettront de compléter l'offre de logements et garantiront ainsi les parcours résidentiels tout au long de la vie dans la commune. Cette opération entre en résonance avec les trois axes pressentis pour notre prochain Programme Local de l'Habitat, à savoir la mixité sociale, la réhabilitation du parc ancien et l'accès au logement pour tous.

À Metz, l'opération « [ma première boutique](#) » devrait permettre de stimuler l'emploi en encourageant les porteurs de projet à se lancer, en renforçant l'offre commerciale et en luttant contre la vacance commerciale dans le tissu urbain mixte. Cette action est en cohérence avec l'attention que portera notre futur Schéma des Zones d'Activités Économiques aux équilibres centre-périphérie pour lequel un séminaire et un comité de pilotage seront organisés pendant les 100 jours du Projet métropolitain.

À Montigny-lès-Metz, l'[inauguration de la salle Europa rénovée](#) permettra d'offrir une offre socio-culturelle complémentaire à celle déjà proposée par d'autres communes et par la métropole à travers ses propres équipements.

À Scy-Chazelles, Montigny-lès-Metz et Metz, une partie des bans communaux font déjà l'objet d'une attention particulière à travers leur inscription au titre des sites patrimoniaux remarquables. La métropole consolidera son engagement auprès de ces communes, le 25 février 2019, en créant la [commission locale des sites patrimoniaux remarquables](#).

C'est cette logique de recherche d'équilibre dans le développement de notre maillage territorial qui trouvera à s'incarner dans notre [Plan Local d'Urbanisme intercommunal](#) dont la prescription devrait avoir lieu en mars 2019.



DES PROJETS EMBLÉMATIQUES DE RECONVERSION DE FRICHES ET DE DENSITÉ / MIXITÉ URBAINE POUR RENFORCER NOTRE ATTRACTIVITÉ

La métropole porte un mouvement de revitalisation urbaine visible à travers la reconquête des friches emblématiques. Il s'agit d'un vecteur fort de changement d'image pour notre territoire et d'attractivité pour notre métropole.

Avec le TGV, le Centre Pompidou-Metz, le centre commercial Muse et les opérations de bureaux et de logements déjà engagés depuis plus d'une décennie, le Quartier de l'Amphithéâtre témoigne de notre force de résilience. Le confortement de notre centralité métropolitaine continuera à s'exercer avec la pose de nouvelles pierres au premier semestre 2019 dans ce quartier.

Du côté de Frescaty, sur cette même période, les échanges entre élus et acteurs socio-économiques autour de l'articulation des différents espaces à travers le plan guide (centre d'entraînement du FC Metz, agrobiopôle, pôle solidaire, zone logistique), permettront de mieux se rendre compte du potentiel multifonctionnel de ce site qui embrasse toutes les dimensions du Projet métropolitain.

Parallèlement, les travaux qui seront engagés au premier semestre sur le site de Frescaty permettront de l'ouvrir sur l'extérieur, et en premier lieu vers Actisud. Justement, sur cette période également, des études seront engagées pour amorcer le renouveau de notre principale zone commerciale périphérique tout en cherchant à mieux l'intégrer à notre fonctionnement urbain. Il s'agit donc d'éviter les friches de demain, sujet dont se saisira également le Schéma des Zones d'Activités Économiques.

Destinée à incarner le campus technologique de la Vallée Européenne des matériaux, la ZAC du Parc du Technopôle sera un lieu d'activités économiques mais également un quartier de vie avec de l'habitat, des commerces et des espaces naturels dédiés à l'agriculture et aux loisirs. L'action de la métropole s'incarne à travers la mise en œuvre de projets d'aménagement plus denses et/ou plus mixtes, intégrés au fonctionnement urbain, en lien avec les espaces de nature.

D'autres acteurs portent d'ambitieux projets de reconversion de friches. Ainsi, à Montigny-lès-Metz, les études pré-opérationnelles de la caserne Lizé se poursuivront au premier semestre 2019. À Metz, des travaux de plantations et de pose du réseau de chaleur auront également lieu au premier semestre sur le quartier Bon-Secours. On peut par ailleurs citer la démarche ambitieuse de Batigère sur les friches de l'ancien hôpital Saint-André. Toutes ces initiatives illustrent bien cette mutation de nos tissus urbains vers des projets plus mixtes (habitat, équipements, activités) et plus denses au cœur des espaces urbains.



AGIR POUR FAVORISER LA MOBILITÉ DURABLE

Il appartient désormais à la métropole de mettre en cohérence le maillage territorial avec les besoins de déplacements. Si l'action collective en faveur d'une plus grande proximité permettra de limiter les besoins en la matière, il convient également d'agir pour une mobilité plus durable destinée à mettre en lien les différents espaces et les différentes polarités.

Ainsi, les liaisons douces entre les différentes communes seront privilégiées comme en témoignera l'inauguration de la [liaison verte Magny-Marly](#).

L'action en matière de transports en commun sera renforcée en poursuivant les efforts pour une meilleure desserte des zones denses. [L'étude en vue de la définition d'une ligne structurante de transports collectifs reliant le Nord et le Sud de notre métropole](#) ira dans ce sens. Par ailleurs, Metz Métropole continue ses recherches pour le transport en commun de demain via des expérimentations de matériels. Le test d'une [navette autonome](#) à l'Actipôle à partir de l'axe lourd de transports en commun contribuera à mieux desservir nos pôles d'emploi dont la densification sera favorisée par ailleurs.

La métropole sera également attentive à l'offre de services qui pourra être mise en place en matière de mobilité. Au printemps 2019, nous devrions recevoir [les résultats de l'enquête confiée à l'Institut Régional du Travail Social de Lorraine \(IRTS\) relative à la mobilité des publics les plus fragiles](#) ce qui nous permettra de mieux cerner cette problématique. La généralisation de la [cartographie en ligne relative aux conditions d'accès des personnes à mobilité réduite aux établissements recevant du public](#) sera également l'occasion de favoriser l'accessibilité du plus grand nombre.

CHANTIER #7 L'ACTION SOCIALE ET LES SERVICES À LA PERSONNE

VERS DE NOUVEAUX
MODES DE FAIRE

FACE À DES BESOINS DE LA POPULATION DE PLUS EN PLUS VARIÉS, LES SOLUTIONS À APPORTER PAR LA COLLECTIVITÉ ET SES PARTENAIRES SONT À RÉINVENTER.

DE NOUVELLES POSTURES SONT À IMAGINER POUR DEVENIR UNE MÉTROPOLE SOLIDAIRE : FAIRE AUTREMENT, AIDER À FAIRE, FACILITER LES INITIATIVES LOCALES ET ASSURER LE LIEN ENTRE USAGERS ET OPÉRATEURS DE SERVICES.

DANS UN CONTEXTE DE RARÉFACTION DES FINANCES PUBLIQUES ET D'ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES RAPIDES, LE PASSAGE EN MÉTROPOLE EST UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR POUR CHANGER DE POSTURE.°

° Extrait du Socle métropolitain



LA MÉTROPOLE QUI AGIT ET INITIE DES COOPÉRATIONS

La métropole se doit d'agir pour garantir l'accès à tous, et notamment aux plus fragiles, à des dispositifs adaptés aux besoins de chacun notamment en matière de logement. Ainsi, le [démarrage du Plan Logement d'abord](#) traduit la volonté de la métropole et de ses partenaires d'agir pour identifier les besoins des publics sans domicile et y apporter la réponse la plus adaptée (renforcer les solutions d'hébergement ou de logement accompagné, prévenir les ruptures dans les parcours résidentiels pour les personnes sortant d'institutions...).

Le [rattachement à la métropole des offices publics de l'habitat](#) (Metz Habitat Territoire et OPH de Montigny-lès-Metz) vise également à une amélioration du service pour les ménages : la fusion des deux organismes constitue un acte fort et un outil essentiel de la mise en œuvre de la politique locale de l'habitat.

Metz Métropole est aussi moteur pour initier des coopérations entre acteurs visant à améliorer l'accès des ménages à l'emploi. En effet, [la création et l'animation d'un réseau des acteurs du développement économique](#), dans le cadre du Contrat de Ville, pourra faciliter l'accès à l'emploi des habitants des quartiers prioritaires. Le Projet métropolitain est l'occasion d'initier cette démarche et de mobiliser un nombre important d'acteurs grâce à une forte visibilité.

LA MÉTROPOLE QUI SOUTIEN L'ACTION DE SES PARTENAIRES

Pour soutenir l'entrepreneuriat, la métropole peut s'appuyer sur le développement de BLIIDA qui a lancé en septembre 2018 un [incubateur \(The POOL\)](#) afin de favoriser l'émergence de projets innovants potentiellement générateurs de nombreux emplois et de croissance. Cet outil repose sur un programme collectif d'une durée de 3 mois adossé à un dispositif d'accompagnement individuel sur un ou plusieurs cycles de 6 mois. Le [développement d'un BLIIDA-hors les murs dans le quartier prioritaire de la politique de la ville Bellecroix à Metz](#), va permettre aux habitants des « quartiers politique de la ville » de développer leur activité au sein de leur quartier.

Pour favoriser l'emploi des jeunes et la découverte de leurs compétences professionnelles, la métropole peut s'appuyer sur la Mission locale du Pays Messin qui a créé le dispositif [« 100 chances-100 emplois »](#), basé sur un réseau d'entreprises qui offrent un parcours sur-mesure aux jeunes de 18 à 30 ans. La métropole se doit d'être le réseau de ceux qui n'en ont pas pour trouver un emploi.



Le Projet métropolitain est l'occasion de mettre en lumière des actions portées par d'autres collectivités compétentes au sein de son territoire comme par exemple le projet de [continuité éducative entre la petite enfance et l'école maternelle](#), action inscrite dans le projet éducatif de territoire de la Ville de Metz ou les projets d'entraide portés par le CCAS de Metz :

- mise en place de [3 dispositifs destinés à couvrir les risques assuranciels et améliorer le pouvoir d'achat des ménages](#) (Metz mutuelle santé, Metz assurance habitation et Metz assurance obsèques),
- [Séniors messins solidaires](#) dédié à la lutte contre l'isolement social et relationnel,
- le lancement d'une [permanence visant à faciliter l'accès aux droits via le numérique](#),
- le [forum de l'engagement](#), qui suscite la rencontre entre des bénévoles potentiels et des associations qui en recherchent à l'occasion duquel sera proposé un [réseau solidaire de mise en relations entre particuliers](#).

LA MÉTROPOLÉ QUI ENCOURAGE LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX SERVICES : MISE EN AVANT ET SOUTIEN AUX PROJETS DU MONDE ASSOCIATIF ET COOPÉRATION AVEC DE SOLIDES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La métropole peut compter sur de nouveaux acteurs de l'économie sociale et solidaire, solides économiquement et techniquement, capables de proposer des services adaptés aux besoins des ménages. Le Groupe SOS propose par exemple des actions de formation aux outils numériques à destination des séniors via son dispositif [Senior Connect](#) qui permet de maintenir leur autonomie et d'améliorer leur qualité de vie. En matière de mobilité, ce groupe prévoit d'implanter en 2019 [une plateforme de mobilité intitulée Wimoov](#) qui propose un accompagnement personnalisé et des services permettant de garantir l'accès à la mobilité dans un but de (ré)insertion professionnelle et/ou sociale.

Ces nouveaux modèles économiques locaux permettent à Metz Métropole de se concentrer sur l'aide aux autres structures associatives ou d'économie sociale et solidaire qui ont besoin d'être consolidées, telles que par exemple :

- [la Conserverie Locale](#), dont l'inauguration est prévue au printemps 2019, qui vise à récupérer des invendus alimentaires afin de les transformer en produits conservables (soupes, compotes, confitures) vendus localement ou redistribués dans des épiceries solidaires.
- [Proxidon](#), plateforme numérique mise en place par la Banque Alimentaire, qui permet aux commerces alimentaires de proximité de faire don de leurs invendus encore consommables aux associations locales dont le lancement est prévu au 1^{er} trimestre 2019.

Pour accompagner les porteurs de projet, Metz Métropole a également contribué à la création du fonds [Metz Mécènes Solidaires](#) qui permet à des entreprises ou des particuliers de soutenir des projets locaux.





AMBITION #3
**LA MÉTROPOLE
ART & TECH**

CHANTIER #8
**L'INTELLIGENCE
COLLECTIVE**

CHANTIER #9
**L'ÉCONOMIE
NORD LORRAINE**

CHANTIER #10
LA CRÉATIVITÉ

CHANTIER #8 L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

FACTEUR-CLÉ
DE LA COMPÉTITIVITÉ
ET DE L'EMPLOI

LA PROXIMITÉ ET LE REGROUPEMENT D'ACTEURS SUR UN MÊME LIEU ONT ÉTÉ TRÈS TÔT PERÇUS COMME MOTEUR D'UNE INTELLIGENCE COLLECTIVE FAVORABLE À L'INNOVATION, À LA CROISSANCE ET À L'EMPLOI. DE CE CONSTAT EST NÉ LE TECHNOPÔLE, LIEU D'INTELLIGENCE QUI REGROUPE HAUTES TECHNOLOGIES, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE.

UNE RÉUSSITE QU'IL FAUT MAINTENANT ÉLARGIR À L'ÉCHELLE DE LA MÉTROPOLE ET DE SON BASSIN DE VIE.¹⁰

¹⁰ Extrait du Socle métropolitain



NOUVELLES PRATIQUES, NOUVEAUX LIEUX DE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

L'intelligence collective résulte des interactions humaines qui permettent de démultiplier et d'amplifier une action par la diversité des expériences, des projets, des expertises et des produits. Elle trouve historiquement son efficacité au travers de réseaux réels ou virtuels, générateurs de rencontres physiques ou dématérialisées.

Metz Métropole dispose de lieux d'intelligence collective, dont le premier à émerger a été le Technopole, au cours des années 80. Aujourd'hui, l'association **Invent Metz Campus** donne un nouvel élan à la dynamique du Technopole en l'ouvrant sur le Nord Lorraine. Par ailleurs, le rôle – majeur – du Technopole doit être recomposé au regard des nouveaux modes de travail, de coopération, et tout simplement de vie.

Depuis quelques années, cette intelligence collective se forge également, au quotidien, dans des lieux (tiers-lieux) qui associent des profils entrepreneuriaux, et plus largement des publics, dont la cohabitation est génératrice de synergies créatrices de valeur, au service de l'attractivité du territoire et de son développement économique. Sous l'impulsion de la révolution numérique, diverses initiatives ont vu le jour : **BLIIDA**, tiers lieu d'innovation, d'inspiration et d'intelligence collective, **Synergie**, accélérateur de start-ups *deep tech*, des espaces de *co-working* comme le Square.

Il s'agit désormais de donner une nouvelle ambition à ces lieux. Ainsi **BLIIDA** ambitionne de devenir en 2021 l'un des cinq tiers lieux majeurs en France et lance un ambitieux programme de travaux à l'horizon 2020. Objectif : améliorer les caractéristiques techniques du site, renforcer son intégration urbaine et élargir ses espaces d'hébergement.

BLIIDA élargit également le spectre de ses champs d'intervention en se dotant d'un réseau dédié aux objets connectés. **Il s'agit de faire de BLIIDA un smart building** (mesure en temps réel de données énergétiques, climatiques, d'ambiance, de comptage, ...), de servir de référence à d'autres bâtiments de la Métropole (école, musée, opéra-théâtre,...) et d'offrir une plateforme ouverte à toute start-up en lien avec la thématique qui souhaiterait expérimenter ses produits ou services.

Les lieux de l'intelligence collective doivent également tenir compte de la mobilité des acteurs et s'adapter aux nouveaux modes de travail. **Le quartier de la gare de Metz-Ville** étant par définition un hub d'interconnexion, il devra forcément devenir, lui aussi, un lieu d'intelligence collective, disposant des outils favorisant sa transformation en hub de compétences.

PARTENARIAT ET ANIMATION : UNE NÉCESSITÉ POUR FAIRE SYSTÈME

La carte des lieux de l'intelligence collective permet de les positionner géographiquement (**BLIIDA**, Technopole, **Synergie**, Plateau de Frescaty, Mercy,...) mais permet également d'en définir les limites : comment ces lieux se complètent-ils, comment optimiser leur contribution à l'identité du territoire ? La **présentation de l'écosystème d'innovation de Metz Métropole** au printemps 2019 commencera à répondre à cette question.



Enfin, il est indispensable que cette logique d'intelligence collective et d'innovation se diffuse sur l'ensemble de notre territoire. Aussi, Metz Métropole a prévu de mettre en œuvre une dynamique de type «start-up de territoire», référence nationale en matière de détection de besoins d'utilité sociale et territoriale. La structuration, l'animation et l'accompagnement collectif proposés seront de nature à faire émerger des solutions en concertation avec les habitants et usagers du territoire métropolitain. Véritable outil de démocratie participative au service du développement économique et de la cohésion sociale, cette dynamique forgera un maillage intelligent et opérationnel du territoire mettant en relation les besoins (donc le marché) et les porteurs de solutions (les entrepreneurs).

UNE INGÉNIERIE LOCALE AU SERVICE DU PROJET MÉTROPOLITAIN

L'élaboration du Projet métropolitain est en soi un exercice d'intelligence collective à grande échelle qui ne s'exerce pas autour d'un lieu mais bien autour d'un projet, d'une vision commune à créer.

Pour réinterroger régulièrement ce projet et l'actualiser, Metz Métropole peut s'appuyer sur une ingénierie forte et diverse : technique, citoyenne et administrative.

La valeur du Projet métropolitain repose en grande partie sur la stabilité du Socle métropolitain, qui tire sa solidité de la diversité des acteurs qui l'ont construit. Toutes ces parties prenantes seront invitées à prolonger la réflexion. Dans un premier temps, il s'agira de continuer à mobiliser les 826 conseillers municipaux du territoire métropolitain. Trois temps d'échanges spécifiques auront lieu durant les 100 jours. Le Conseil de développement durable de Metz Métropole entend aussi maintenir sa contribution en poursuivant la réflexion sur la métropolisation et sur les transitions numérique et énergétique à travers deux événements grand public.

Pour construire le Projet métropolitain, Metz Métropole a su mobiliser l'intelligence collective des acteurs du territoire. Un acteur a plus particulièrement joué le rôle d'assembler de ces connaissances, c'est l'Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle (AGURAM). L'agence propose de profiter de ces 100 jours pour mieux faire connaître ses savoir-faire et expertises.

Enfin pour accompagner la mise en œuvre du Projet métropolitain, Metz Métropole se doit d'intégrer ces principes d'innovation et d'intelligence collective dans ses propres pratiques. Aussi, Metz Métropole entreprend une transformation de son administration pour la rendre plus innovante, plus agile, plus efficace. C'est le principe de «la Transfo» qui doit concourir à la création d'un laboratoire d'innovation publique début 2020.

380HA A INTÉGRER ET CONNECTER AU TISSU MÉTROPOLITAIN



- Une friche militaire s'inscrivant dans le réseau des grandes zones d'activité de la Métropole
- Située au cœur d'un secteur péri-urbain sud-est
- Un site-clé à l'échelle métropolitaine pour être un support d'interactions à l'échelle métropolitaine

CHANTIER #9 L'ÉCONOMIE NORD LORRAINE

VERS UN NOUVEAU
MIX INDUSTRIES-
SERVICES

ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE, MANUFACTURING RENAISSANCE, INDUSTRIE 4.0, USINE DU FUTUR... AUTANT D'EXPRESSIONS POUR DÉSIGNER LE LIEU OÙ SE CROISENT RECHERCHE, SERVICES ET PRODUCTION.

LES ENTREPRISES SE DÉVELOPPENT SUR DE NOUVEAUX CONCEPTS QUI MODIFIENT LEURS CHOIX DE LOCALISATION. LE TERRITOIRE SE DOIT DE LEUR OFFRIR UN ÉCOSYSTÈME EN LIEN AVEC LEURS ATTENTES. POUR METZ MÉTROPOLE, LA PARTIE SE JOUE À L'ÉCHELLE DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE NORD LORRAIN.¹¹

UNE RÉVOLUTION EN MARCHÉ...

Sous l'influence des nouvelles technologies, de leur hybridation et de leur diffusion à l'ensemble des secteurs productifs, le monde économique a changé : nouveaux modèles économiques, nouvelles attentes des consommateurs, nouvelles façons d'aborder les actes de conception, de fabrication, de distribution et d'organisation de la production.

Le mix industrie-services incarne toutes ces évolutions. Il désigne à la fois la mutation des processus d'organisation et de distribution de la production — car de plus en plus de services entrent dans les métiers traditionnellement industriels — mais aussi la mutation des produits eux-mêmes : véritable combinaison de « matière et d'usage », le produit n'est plus commercialisé pour lui-même, mais pour le service qu'il rend.

Ainsi en va-t-il de l'industriel qui externalise R&D ou logistique ou de l'automobiliste qui troque des pneumatiques contre des kilomètres à parcourir.

Metz Métropole a su s'adapter à cette révolution en cours et rester dans la course : plateformes de transfert de technologie, formations de haut niveau et lieux d'intelligence collective sont la preuve de cette réussite.

Aujourd'hui, l'enjeu de la métropole est d'accélérer les tendances en cours au profit de la croissance et de l'emploi.



¹¹ Extrait du Socle métropolitain

...ET UN CARNET DE ROUTE BIEN REMPLI POUR METZ MÉTROPOLE

Avec **Invent Metz Campus**, Metz Métropole donne à sa compétence ESRI — Enseignement supérieur, recherche, innovation — un cadre fédérateur et dynamique à l'échelle Nord Lorraine. Elle joue en cela son rôle de guide et de chef d'orchestre chargé de conduire et d'organiser une stratégie portant les enjeux de l'« économie de la connaissance ». Pendant les 100 jours, Invent Metz Campus présentera différentes actions à travers sa nouvelle feuille de route, la conclusion de futurs partenariats ou encore des actions visant à améliorer la vie sur le campus du Technopôle.

De façon totalement complémentaire et même imbriquée, Metz Métropole souhaite positionner clairement l'identité industrielle de son bassin économique métropolitain et transfrontalier dans la stratégie industrielle du Grand Est. En partenariat avec l'UIMM et les branches professionnelles, avec Materialia, le C2IME et son agence Inspire Metz, la métropole conduit la construction d'un programme « marqueur » d'une ambition territoriale partagée dans le grand débat de l'industrie du XXI^e siècle. Mot clé de cette initiative : « les compétences ». Il s'agit d'engager une réflexion active d'écoute, de formalisation, puis d'organiser les réponses aux besoins des entreprises au sein d'un espace économique Nord Lorrain et transfrontalier singulier. Il s'agit ainsi également de promouvoir une nouvelle culture du dialogue, de lien entre une entreprise et son territoire en mobilisant tout son potentiel. Il s'agit d'intégrer enfin les nouvelles dimensions de l'enjeu de mobilisation des compétences humaines ou techniques à l'aune de la révolution industrielle technologique et même sociétale.

Le maillage du territoire Nord Lorrain en terme d'infrastructures de mobilité mais également la densité d'usage des voies de communication (fer – route) témoigne de la vitalité de cet espace de vie et des fonctions socioéconomiques qu'il partage (flux domicile-travail, usages en matière de consommation, de services, de culture, de loisirs, de santé, flux domicile-études, flux logistiques et économiques). La question des transports en commun y est centrale : seuls 8% des trajets en Grand Est sont effectués en transport en commun (9% à Metz et Thionville).

Aussi, **la définition et la mise en œuvre d'un modèle multimodal des déplacements** sera initiée ayant pour objet d'analyser les problématiques de mobilité au sein du territoire métropolitain, ainsi qu'en résonance avec les territoires voisins. Cet outil permettra de qualifier les dysfonctionnements des différents réseaux de transport et de rechercher les solutions adaptées aux enjeux et évolutions du territoire, ainsi qu'évaluer l'impact des projets d'infrastructure et de développements urbains, sur le plan de la circulation et plus généralement des déplacements tous modes au sein de la métropole. Au cours des 100 jours, le partenariat entre la métropole et l'État, dans un premier temps, sera formalisé. C'est également selon ce même objectif qu'est envisagée une **étude relative aux enjeux de mobilité** au sein du bassin métropolitain messin portée par l'AGURAM et l'État, et à laquelle s'associera Metz Métropole. Car multiplier les opportunités de rencontre suppose de favoriser les mobilités entre les acteurs ! Le projet ambitionne ainsi de poser les bases d'une articulation des politiques de mobilité urbaine à l'échelle du bassin de vie.

CHANTIER #10 LA CRÉATIVITÉ

ATOUT MÉTROPOLITAIN
DU DÉVELOPPEMENT
TOURISTIQUE
ET CULTUREL

TECHNOLOGIE, ÉCONOMIE, BUSINESS, MAIS AUSSI CULTURE, ART DE VIVRE ET TOURISME... ÊTRE MÉTROPOLE, C'EST CONJUGUER TOUT CELA ET PLUS ENCORE... METZ MÉTROPOLE A REDÉCOUVERT SES FORMIDABLES CAPACITÉS À CRÉER, À SE RÉINVENTER, PLUS QUE JAMAIS À MÊME DE PROPOSER À SES HABITANTS ET SES VISITEURS UN ÉTAT D'ESPRIT PROPRE : UNE EXCELLENCE, ET CE SUPPLÉMENT D'ÂME SI CARACTÉRISTIQUE DES GRANDES MÉTROPOLES.¹²

¹² Extrait du Socle métropolitain



CULTURE : RASSEMBLER LES PÉPITES ET TRANSMETTRE

En avril et mai 2019, la Ville de Metz, soutenue par la métropole, fera deux actes de candidature ambitieux, afin d'intégrer le Réseau des Villes créatives de l'UNESCO d'une part, et d'être Capitale Française de la Culture 2021. Ces actes majeurs incarnent à eux seuls la stratégie culturelle portée par le territoire, autour de trois piliers :

- les lieux de création
- un triptyque art contemporain, arts numériques et musique
- l'éducation culturelle et artistique

Il porte aussi, en particulier la candidature au Réseau des Villes créatives, une dimension internationale transverse à ce chantier et plus largement au Projet métropolitain.

DE NOUVEAUX LIEUX DE CRÉATION ET DE PRÉSENTATION

Diffuser la culture à l'échelle métropolitaine et favoriser un foisonnement créatif, c'est multiplier les lieux de création et d'accès à la culture, en particulier hors les murs des espaces « traditionnels ».

C'est dans cet esprit que, début 2019, sera présenté et partagé avec les communes le programme du festival Hop Hop Hop dont la 10^e édition aura lieu l'été prochain.

Cet élargissement de l'accès au spectacle vivant n'est que la partie la plus visible de l'iceberg puisque, pour renforcer l'attractivité de Metz Métropole dans ce domaine, un projet de nouvel espace dédié à la création de spectacle vivant numérique et ouvert au public sera dévoilé dans le cadre du programme BLIIDA 2020/2021.

ART CONTEMPORAIN, ARTS NUMÉRIQUES ET MUSIQUE : UN TRIPTYQUE CRÉATIF SINGULIER

Centre Pompidou-Metz et Cité musicale de Metz sont clairement identifiés comme volets Art contemporain et Musique d'une stratégie métropolitaine de rayonnement culturel.

Identifiée dans le Socle métropolitain, Constellations de Metz, portée par la Ville de Metz et soutenu par la métropole, a vocation à devenir, dès l'annonce du programme 2019 au printemps, LA manifestation culturelle à dimension internationale pérenne de notre territoire, iconique du volet Arts numériques.



L'ÉDUCATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE, UN AXE PRIVILÉGIÉ

L'ensemble de la stratégie culturelle du territoire, et en particulier les candidatures UNESCO et Capitale de la culture, répondent à un objectif pédagogique identifié.

Au-delà pourtant, certaines actions donnent à cette démarche éducative une nouvelle dimension métropolitaine. C'est en particulier le cas du [Contrat Territorial d'éducation Artistique et culturelle](#). Au-travers de celui-ci, c'est bien la démarche d'éducation artistique et culturelle en direction des enfants qui se renforce et s'élargit sur le territoire. Ainsi, la Ville de Metz et Metz Métropole ont co-signé en 2018 ce contrat qui les lie à l'État.

L'objectif est de développer l'accès à l'art pour les plus jeunes, et d'assurer un parcours d'éducation artistique et culturel cohérent à 100 % des enfants scolarisés dans les écoles messines. L'élargissement à la métropole permettra d'ouvrir les possibilités offertes par le contrat aux autres communes qui le souhaitent, afin de mettre en commun les outils au service de tout le territoire.

TOURISME : TRAVAILLER ENSEMBLE À FAIRE CONNAÎTRE NOTRE TERRITOIRE

La question de l'image reste un enjeu pour notre territoire. Pour faire savoir qui nous sommes et faire venir à nous touristes privés ou d'affaires – avec tout l'effet d'entraînement que l'on peut en attendre – communiquer est important. Ainsi, par exemple, Inspire Metz communiquera prochainement à l'échelle nationale dans le cadre d'un partenariat majeur avec la Cité musicale de Metz sur le [30^e anniversaire de l'Arsenal](#).

Derrière cet exemple, c'est toute une stratégie d'élargissement de l'action métropolitaine qui se déroule, visant la montée en puissance des structures attractives existant déjà sur le territoire, dans une approche partenariale plutôt que des portages exclusifs.

Mais il s'agit aussi d'être attractif et de proposer de la nouveauté pour valoriser en ce sens les pépites et les mettre en résonance auprès d'un large public.

C'est dans cet esprit que seront imaginées les [festivités autour des 800 ans de la cathédrale Saint-Étienne](#), ou, sur un territoire plus large, que seront repensées les [Balades nature de la métropole](#). Ces dernières mettent en réseau les atouts touristiques de toutes les communes de la métropole (nature, monuments...) et les rendent accessibles.



POUR EN SAVOIR +

METZMETROPOLE.FR

 capsurlametropole@metzmetropole.fr

 facebook.com/MetzMetropole

 [@MetzMetropole](https://twitter.com/MetzMetropole)

RÉDACTION : METZ MÉTROPOLE, AGURAM - JANVIER 2019

CONCEPTION ET MISE EN PAGE : MAGELLAN FÉVRIER 2019

CRÉDITS PHOTOS : P. GISSELBRECHT ; C. LEGAY ; Y. ARTHUS-BERTRAND ; P. CAVION ; AIRDIASOL. ROTHAN ; D. HOURT ; © AGENCES CNB & GHA ; L. BERTAU ; L. KIEFFER ; DR

PROPULSÉ PAR

